Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 147 (2002)

Heft: 4

Buchbesprechung: La Suisse pendant la Seconde Guerre mondiale... : Des ouvrages qui

réhabilitent les autorités et la population

Autor: Weck, Hervé de

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



La Suisse pendant la Seconde Guerre mondiale...

Des ouvrages qui réhabilitent les autorités et la population

Dans la foulée des rapports partiels de la Commission Bergier et à la veille de la publication de son rapport de synthèse, de nombreux ouvrages, traitant de la Suisse entre 1933 et 1945, dénoncent l'ignorance, la mauvaise fois, la désinformation, la volonté de nuire à l'image du pays, qui, depuis 1995, ont caractérisé les attaques contre ses autorités et sa population. Ne retenons que les travaux de trois Suisses, Georg Kreis, Jean-Christian Lambelet et Jean-Jacques Langendorf et, surtout, ceux de trois étrangers, un Français, Jean-Pierre Richardot, deux Américains, Stephen Halbrook et Angelo Codevilla, qu'on ne peut pas accuser de faire dans le «nationalisme réactionnaire» ou dans l'auto-défense.

Col Hervé de Weck

Les autorités suisses n'ont pas su gérer la crise des fonds en déshérence, sans doute parce que, chez nous, le service de renseignement stratégique fonctionne mal. Même les banques n'ont pas su interpréter les signes annonciateurs de la «tempête». Les médias n'ont pas contribué à organiser une défense objective et honnête de l'honneur du pays et de ses droits. Quoi qu'il en soit, il convient de rétablir les faits et la situation de l'époque, sans jouer au «procureur d'un Comité de Salut public», de mettre en lumière les intentions, ce qui se passait dans les coulisses du Congrès juif mondial et de l'administration Clinton.

La Suisse et la guerre des fonds en déshérence

Dans La Suisse, la guerre des fonds en déshérence et la

Quelques références

- Marc-André Charguéraud: *La Suisse présumée coupable*. Préface d'Edouard Brunner. Lausanne, L'Age d'homme, 2001. 158 pp.
- Angelo M. Codevilla: La Suisse, la guerre des fonds en déshérence et la politique américaine. Préface de Franz A. Blankart. Traduit de l'anglais par Ariel Marinie. Genève, Slatkine, 2001. 245 pp.
- Stephen P. Halbrook: La Suisse encerclée. La neutralité armée suisse durant la Deuxième Guerre mondiale. Avant-propos et conclusion d'Edouard Brunner. Genève, Slatkine, 2000. 325 pp.
- Georg Kreis: La Suisse pendant la Deuxième Guerre mondiale. Ses réponses aux défis de l'époque. Zurich, Pro Helvetia, 2000. 150 pp.
- Jean-Christian Lambelet: Le mobbing d'un petit pays. Onze thèses sur la Suisse pendant la Deuxième Guerre mondiale. Lausanne, L'Age d'homme, 1999. 304 pp.
- Jean-Jacques Langendorf: *La Suisse dans les tempêtes du XX^e siècle*. Préface de Georges-André Chevallaz. Genève, Georg, 2001. 252 pp.
- Jean-Pierre Richardot: *Une autre Suisse* (1940-1944), un bastion contre l'Allemagne nazie. Paris, Genève, Editions du Félin, Labor et Fides, 2002.

Les ouvrages de S. Halbrook, de J.-C. Lambelet et de J.-J. Langendorf ont fait l'objet de comptes rendus dans la *Revue militaire suisse*, en octobre 2000 («Trois publications sur la Suisse pendant la Seconde Guerre mondiale») et en novembre 2001 («Un maître-livre»).



politique américaine, Angelo M. Codevilla, ancien conseiller en politique étrangère du Sénat américain et membre du Senat Select Committee of Intelligence, présente l'affaire des fonds en déshérence comme une gigantesque escroquerie. La campagne, orchestrée par Edgar Bronfman et soutenue de façon indirecte par l'administration Clinton, ne vise qu'à soutirer le maximum d'argent aux grandes banques suisses. La manœuvre met en évidence le rôle de groupes de pression dans le système politique américain et les dérives qui en découlent.

Codevilla, qui a beaucoup mieux compris notre pays que son compatriote Stephen Halbrook, présente avec clarté, objectivité et exactitude la situation, militaire, politique et économique, d'une Suisse encerclée par l'Italie et par l'Allemagne, depuis juin 1940 jusqu'à septembre 1944, mais prise également entre l'enclume alliée et le marteau de l'Axe. Il consacre une cinquantaine de pages à la défense, une quarantaine à une économie entièrement dépendante des importations et des exportations, un nombre identique de pages à la politique des autorités fédérales. Plus de soixante pages traitent de la malhonnêteté du Congrès juif mondial, du rôle de l'argent et du pouvoir dans la politique extérieure des Etats-Unis.

La majorité des erreurs commises par l'auteur auraient dû être corrigées par l'éditeur genevois de la traduction française. Non, le Conseil fédéral, en novembre 1918, n'a pas risqué d'être renversé par «les mani-

festations organisées par les marxistes»! Non, il n'y a pas violation de la neutralité, lorsque Guisan fait préparer avec les Français un plan de collaboration en cas d'invasion de la Suisse par l'Allemagne! Non, les Suisses alémaniques ne sont pas plus attachés à l'indépendance que les Romands qui «voient la vie avec les yeux de Paris»! Le traducteur n'a pas compris le concept de réduit national, quand il écrit que Guisan a fait «retirer l'armée des fortifications frontalières entièrement artificielles pour l'installer dans des fortifications reposant sur les particularités topographiques.»

«Armée et Foyer», création du général Guisan est devenu «Armée et Santé»; sur les deux mauvaises cartes de la Suisse contenues dans le livre, le lac de Walenstadt est devenu «lac de Wallen», sans parler des parcours fantaisistes des cours d'eau; Bernard Barbey, le chef de l'état-major particulier du commandant en chef, se voit attribuer le prénom de Samuel. On peut aussi déplorer de trop nombreuses coquilles, des chiffres et des pourcentages faux... Dommage, le livre risque d'en perdre de sa crédibilité dans le public!

La Suisse, pays de 4,2 millions habitants, compte en 1942 80000 réfugiés civils et militaires. Durant six ans et un trimestre, elle accueille 300000 personnes pour des séjours variant de 3 mois à près de 6 ans. A aucun moment, le total des réfugiés n'a dépassé 190000 civils et militaires.

Le Congrès juif mondial, des «escrocs» soutenus par Clinton

L'attaque contre la Suisse, lancée entre 1995 et 1999 par l'administration Clinton et le Congrès juif mondial, a un point commun avec la politique de certains belligérants de la Seconde Guerre mondiale: «c'est la force seule qui détermine le montant que le plus faible doit payer au plus puissant.» Edgar Bronfman, un des plus importants «sponsors» du parti démocrate, fait en sorte que sa donation de 1261700 dollars, en 1995-1996, dans la campagne présidentielle de Clinton, lui permette de récupérer plus de 1,25 milliard de dollars soutirés aux banques suisses!

Le président Clinton donne l'ordre au sous-secrétaire d'Etat Eizenstat de mettre les moyens du Département d'Etat à disposition de Bronfman, en vue de faire payer les Suisses. Des membres du comité directeur du parti démocrate, entre autres l'administrateur financier de la ville de New York, M. Hevesi, menacent les banques suisses de boycott. Bronfman réussit même à recruter le sénateur républicain D'Amato!

Le système judiciaire américain favorise de telles dérives. A l'issue de longues procédures, les «accusés» risquent de perdre des sommes énormes et de ne rien obtenir, même s'ils gagnent le procès, tandis que, s'ils échouent, les avocats des plaignants ne perdent rien d'autre que leur temps, mais ils ont des chances de gagner des fortunes s'ils remportent la partie.



Souvent (cela a été le cas pour les fonds en déshérence), les juges font pression sur les «accusés» pour qu'ils s'exécutent, en leur indiquant la manière dont ils trancheront le litige si l'affaire venait à être jugée. L'existence du recours collectif en justice permet de faire comme si, avant le procès, les accusations des plaignants étaient déjà prouvées. Comme par hasard, l'affaire des fonds en déshérence se trouve aux mains du juge démocrate Korman à Brooklyn!

Dans le cadre de procédures semblables, l'industrie et le gouvernement allemand ont accepté de payer 5,1 milliards de dollars, un somme proportionnellement moins lourde que celle exigée des banques suisses; un cabinet d'avocats a réclamé 18 milliards de dollars au gouvernement et à des entreprises autrichiennes, une action similaire a été lancée contre les banques françaises... «En soutenant la campagne du Congrès juif mondial pour soutirer de l'argent aux gouvernements et aux entreprises d'Europe, au nom des victimes de l'Holocauste, le président Clinton a aidé les électeurs et les donateurs de son parti à s'emparer de milliards de francs et de marks.»

Les responsables politiques et les banquiers suisses n'ont pas perçu la puissance d'un Bronfman. Naïvement, ils croyaient que celui-ci ne cherchait qu'à récupérer l'argent des comptes en déshérence, alors qu'en réalité, il voulait «rafler autant d'argent que son pouvoir le lui permettait». Pour ce faire, il a lancé une campagne de dénigrement et de calomnie, relayée en Suisse par des pseudohistoriens et par la plupart des médias: «C'est scandaleux, la Suisse, le sachant ou non, a collaboré avec les nazis, elle a permis à ceux-ci d'atteindre leurs objectifs!»

Avec le temps, «la campagne anti-Suisse a pour effet de rallier la grande majorité des Suisses et un nombre sans cesse croissant d'Allemands et d'Européens à la conviction française que l'Amérique est parvenue à un degré d'arrogance intolérable, qu'elle mérite de recevoir une bonne leçon et d'être remise à sa place», ce qui explique certaines réactions dans les opinions publiques européennes, après les attentats terroristes du 11 septembre.

L'affaire des fonds en déshérence révèle une terrible réalité: «la droiture dont se targue le gouvernement des Etats-Unis est moins une bannière capable de rassembler le peuple américain qu'une feuille de vigne destinée à dissimuler des intérêts privés.» Franz Blankart se dit peu «optimiste pour l'avenir, car la Suisse officielle semble n'avoir rien appris de cette douloureuse expérience.» Le Conseil fédéral n'a procédé à aucune critique approfondie du déroulement de la crise...

Un tableau nuancé de la politique suisse!

En 2001, le Français établi de longue date à Genève, Marc-André Charguéraud, auteur de plusieurs ouvrages sur les juifs pendant la Seconde Guerre mondiale¹, publie à l'Age d'homme *La Suisse présumée coupable*. Il se dit motivé par le fait que la Commission Bergier a choisi «de n'analyser que les chefs d'accusation sans aborder les contributions louables, qui sont nombreuses, importantes, reconnues et appréciées (...).»

Tenant compte de la situation de l'époque, il met objectivement en évidence les éléments positifs (l'action du Comité international de la Croix rouge, le sauvetage de 100000 juifs, etc.), mais également les lacunes, les faiblesses et les erreurs, entre autres l'acceptation par le Conseil fédéral du «J» apposé sur les passeports des juifs allemands, les refoulements justifiés par le fait que la «barque suisse est pleine». Même en cas d'accueil plus généreux, il aurait été quasiment impossible aux juifs d'Europe centrale d'atteindre la Confédération. Par ailleurs, on n'a jamais examiné combien de fugitifs ont été interceptés avant d'atteindre la frontière suisse; une telle étude pourrait révéler que, souvent, il valait mieux, pour eux, ne pas partir...

La Commission Bergier refuse de comparer la politique des

¹Aux éditions Labor et Fides, Tous coupables? Les démocraties occidentales et communautés religieuses face à la détresse juive. 1933-1940. 1998; L'étoile jaune et la Croix rouge. Le Comité international de la Croix rouge et l'Holocauste. 1939-1945. 1999; Silences meurtriers, les neutres et l'Holocauste. 1940-1945. 2001.

autorités suisses avec celle d'autres pays, prétextant que les niveaux de connaissance qu'on en a sont par trop différents. De tels rapprochements peuvent pourtant être révélateurs. Alors que la délégation suisse mène à Berlin les longues négociations qui aboutissent à l'apposition du fameux «J», une délégation suédoise en fait de même et elle signe l'accord quatre jours après les Suisses. Pendant la guerre, Berne ouvre ses frontières à 21500 réfugiés, réfugiés civils juifs ainsi qu'à 30000 réfugiés civils non juifs, auxquels il faut ajouter les 8000 qui s'y trouvaient déjà. La Suisse fait mieux que Stockholm qui n'en accueille que 9000, la Grande-Bretagne 10000 et les Etats-Unis 21000.

La Suisse a prolongé l'effort de guerre de l'Allemagne...

Il ne faut pas se tromper de cible! Ce n'est pas la Suisse mais les autres pays neutres qui ont exporté les matières premières qui ont permis à l'Allemagne de continuer la guerre. «La Suisse n'est intervenue que pour faciliter le paiement de 16 à 21% de ces livraisons dans le cas du Portugal, moins pour les autres pays neutres. C'est certes trop, mais étant donné ces faibles pourcentages, une carence de la Suisse n'aurait pas mis en péril l'économie de guerre allemande. Le Reich pouvait trouver pour ces montants limités des solutions de rechange: crédits supplémentaires des exportateurs, pressions politiques pour augmenter le montant du clearing, augmentation des exportations allemandes ou plus simplement envoi supplémentaire d'or directement depuis la Reichsbank.»

«A la fin de la guerre, les Alliés sont surpris de constater que la Reichsbank possède encore 1290 millions de francs d'or, dont une part importante d'or légitime. Berlin avait donc les moyens de fournir elle-même les 525 millions de francs d'or blanchi par la BNS. Quant aux neutres qui ont accepté directement des centaines de millions d'or de la Reichsbank, on peut admettre qu'ils auraient consenti à en recevoir plus. Trop souvent on pense que la Suisse a conservé l'or acquis de l'Allemagne. C'est une erreur. A la fin de la guerre, la BNS ne détient que 390 millions de francs d'or allemand. Les autres neutres européens, eux, en possèdent 1650 millions, soit quatre fois plus.»

Les Alliés ont tiré un parti très important, parfois vital de ce que la Suisse, restée indépendante et neutre, peut leur offrir. Ce n'est le cas d'aucun autre Etat neutre...

Et les fonds en déshérence?

Dans l'affaire des fonds en déshérence, c'est contre la Suisse dans son ensemble que D'Amato élève sa diatribe: «Les faits montrent clairement que les Suisses ont été impliqués dans le plus grand vol de l'histoire de l'humanité. Ils ont pris des milliards de dollars en or aux gens pauvres et sans défense et ils ont participé à cette horrible œuvre de mort pour cacher et blanchir les biens volés, pour soutenir une guerre qui a causé la mort de si nom-

breux innocents.» Ce sont seulement les banques privées qui sont visées et ce sont elles qui, le 12 août 1998, s'engagent à payer 1,25 milliard de dollars. Gregg-Rickman, le chef d'étatmajor du sénateur D'Amato, explique avec un réalisme brutal pourquoi seules les deux grandes banques suisses doivent payer. Elles ont l'argent et elles sont vulnérables: un quart du volume de leurs affaires est obtenu aux Etats-Unis.

«Un pas décisif aurait été, franchi si tous les comptes en déshérence depuis 1945 s'étaient retrouvés en possession de la Confédération dès 1995. C'est à un Etat souverain que les plaignants américains auraient dû s'attaquer. Plus question de class action pour des dizaines de milliards aux Etats-Unis, c'est en Suisse qu'il aurait fallu intenter un procès. Et là, l'équilibre des forces aurait été complètement changé. On s'en est aperçu lorsque les avocats américains ont voulu traîner la Banque nationale suisse sur le banc des accusés. Berne s'y est opposée avec vigueur et la cause a été rapidement et définitivement entendue. Les banques privées furent une cible d'autant plus facile qu'elles avaient des activités et des actifs importants aux Etats-Unis. Pour sceller leur cas, tous les errements de la Suisse pendant la dernière guerre leur ont été attribués, même s'ils n'avaient aucune relation avec l'activité bancaire.»

Un demi-siècle après la fin des hostilités, les Suisses atterrés subissent un déferlement d'accusations orchestrées de main de maître par Edgar Bonf-



man et relayées par le sénateur D'Amato. L'exagération le dispute à la contre-vérité, la Suisse est ravalée au rang des satellites qui ont combattu avec l'Allemagne, tels la Hongrie, la Roumanie ou la Bulgarie. Les Suisses en viennent à douter du comportement de leurs parents, voire de leurs grands-parents, ils s'insurgent contre l'indiffé-

rence coupable des banquiers. Circonstance aggravante, les réponses apportées par les autorités suisses comme par la société civile ne sont pas à la hauteur des attaques. Aujourd'hui encore, les plaies restent ouvertes.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, la Suisse n'a certes pas été le modèle angélique que de nombreux Helvètes pensaient représenter aux yeux du monde mais, à aucun moment, ce pays, resté la seule démocratie dans un océan d'Etats totalitaires, n'a pris le parti de l'Allemagne nazie.

H. W.

Seconde Guerre mondiale...

Stations de radio mobiles de la police d'armée suisse



Cette photo, que l'on peut supposer inédite, a été mise à disposition par Joseph Zbinden, un spécialiste de l'histoire des véhicules militaires suisses. Elle montre la halte d'une colonne appartenant au bataillon de police d'armée 3, vraisemblablement en 1943 ou en 1944. C'est alors le premier

corps de troupe de l'armée suisse à disposer d'un équipement radio entièrement mobile.

Sur la photo, on peut voir cinq stations mobiles. Elles se trouvent à l'arrière des limousines *Chevrolet* équipées d'une «antenne de toit» pour une Station TL, ainsi que d'une antenne verticale (au milieu du toit à l'avant) pour une *Station* M-5. A l'arrière-plan, on distingue 6 camions *Opel Blitz* avec un canon de DCA de type W + F 38, monté sur le pont. (W + F est le sigle utilisé pour Waffenfabrik Bern).

Merci au rédacteur de *Mosaik* de nous avoir prêté la photo!